



Life

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL POUR
LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/ N° 021 /PRG/CNDD/SGPRG/2009

**Portant nomination d'un Conseiller Spécial
du Président de la République**

*Le Président de la République
Président du Conseil National pour la Démocratie et le Développement*

✓ Vu le Communiqué n°001/CNDD/2008 du 23 Décembre 2008, portant prise effective du pouvoir par le Conseil National pour la Démocratie et le Développement, suspension de la Constitution et dissolution du Gouvernement ;

Décrète

Article 1^{er}/ Monsieur **El Hadj Demba FADIGA**, Directeur de Sociétés, Membre du C.N.D.D., est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Conseiller Spécial de Monsieur le Président de la République, Chargé des Relations entre le CNDD et le Gouvernement.

Article 2/ Madame **Diallo Diénabou SAIFON**, Directrice Nationale de la Coopération est confirmée ;

Article 3/ Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, abroge toutes dispositions antérieures et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.



Conakry, le 20 Janvier 2009

Capitaine Moussa Dadis CAMARA

Président de la République, Chef de l'Etat
Président du Conseil National pour la
Démocratie et le Développement, Commandant
en Chef des Forces Armées.